



## PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

## PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire le français, avoir au minimum 18 ans.

Couvreurs, charpentiers, électriciens.

Niveau CAP second œuvre ou équivalent et des notions d'électricité - le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur.

## MÉTHODES ET MOYENS

### PÉDAGOGIQUES

Vidéo, rétro-projection, supports papier, documents techniques, matériels didactiques, plateforme technique

### VALIDATION

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests...  
Délivrance d'une attestation en fin de formation.

Pratique en cours de formation et QCM en fin de session pour qualification

QUALIT'ENR

### À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE



[www.crefab.fr](http://www.crefab.fr)

# GENERATEUR PV RACCORDE AU RESEAU COMPETENCE INTEGRATION AU BATI QUALIPV'BAT

⌚ DURÉE : 3 jours (21 heures)

## OBJECTIFS

**Cette formation permet aux professionnels du bâtiment :**

- ➔ Objectif général : Poser et intégrer des capteurs solaires photovoltaïques à un bâti
- Objectif de formation : Connaître les principes de protection des biens et des personnes, les applications, les procédés et principes de pose

## PROGRAMME

### Jour 1 :

- OUVERTURE / INTRODUCTION :
  - Objectifs et programme du stage
  - Recueil des attentes
- Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers
  - Contexte RT 2012
  - Le potentiel de l'énergie solaire
  - Marché du PV (très succinct en rappelant uniquement le contexte actuel)
  - Contexte environnemental (énergie grise, bilan carbone...)
  - Labels/Signes de qualité (signes RGE,...)
  - Les différents types d'installations PV avec principe de fonctionnement PV d'une manière globale (faire une synthèse rapide des différents systèmes existants sur le marché avec avantages/inconvénients : autonome, hybride, raccordé au réseau avec leurs différents composants)
  - Les incitations financières / tarif de rachat de l'électricité
  - Le dossier administratif à remettre au client tout au long de l'installation (déclaration de travaux, devis, démarche de raccordement, dossier à remettre au client, PV de réception, attestation de conformité Consuel...)
- Concevoir et dimensionner une installation au plus juste des besoins et en fonction de l'existant
  - L'analyse de l'existant pour la mise en œuvre d'une installation PV
  - Le calcul du « productible »
  - L'impact des masques
  - Jeux de rôle
  - Débat et compléments d'explications
- Organiser les points clés de la mise en œuvre, être capable de les expliquer à son

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

**ANTENNE DE L'EURE**  
67 rue Pierre Tal-Coat  
27000 Evreux  
Tél. : 02.32.28.37.45

**ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME**  
7 rue Pierre Gilles de Gennes  
76130 Mont-Saint-Aignan  
Tél. : 02.35.69.94.65

**ANTENNE DE L'OISE**  
1 rue Léonard de Vinci  
60000 Beauvais  
Tél. : 03.44.45.89.57

interlocuteur

- Le module solaire (technologies existantes de cellules, modules PV, rendement et particularité des modules, caractéristiques modules, couplage des modules entre eux...)

**Jour 2 :**

- Organiser les points clés de la mise en œuvre, être capable de les expliquer à son interlocuteur
  - L'implantation du module solaire au bâti : contexte, règles de l'art, les différents modes d'implantation (surimposition, toiture terrasse, au sol, semi-intégration, intégration totale), dix types d'intégrations possible
  - Les écrans sous toiture
  - Traitement de l'étanchéité à l'air
  - L'implantation au bâti (organisation du chantier/points singuliers)
  - L'utilisation de l'avis technique et les différences possibles avec les documentations techniques des produits
  - La préparation du chantier
  - L'implantation au bâti (organisation du chantier/points singuliers)
  - Protection des biens (protection contre la foudre...)

**Jour 3 :**

- Organiser les points clés de la mise en œuvre, être capable de les expliquer à son interlocuteur
  - La protection des personnes
  - Protections intervenants sur chantiers et utilisateurs, protection contre les chocs électriques, ...)
  - Sécurité et accès au toit pour la pose de capteurs solaires
  - Travaux pratiques
  - Pose capteurs solaires et reprises périphériques des points singuliers
- Planifier la maintenance de l'exploitation
  - Parties sur les différents points à vérifier lors d'une maintenance préventive
  - Les filières de recyclage
  - Les principaux sinistres (infiltrations)

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

**ANTENNE DE L'EURE**  
67 rue Pierre Tal-Coat  
27000 Evreux  
Tél. : 02.32.28.37.45

**ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME**  
7 rue Pierre Gilles de Gennes  
76130 Mont-Saint-Aignan  
Tél. : 02.35.69.94.65

**ANTENNE DE L'OISE**  
1 rue Léonard de Vinci  
60000 Beauvais  
Tél. : 03.44.45.89.57